



Nevers, CDEN du 15 février 2019

Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Nous regrettons l'absence, à cette instance, de Madame la Préfète. Nous annexons donc à cette déclaration des informations complémentaires, que nous ont transmises les écoles concernées par le projet de carte scolaire, à son attention.

A la parution de la répartition par académie des mesures budgétaires pour la rentrée 2019, nous avons découvert un affichage en trompe l'œil, laissant croire à une hausse des moyens dans le premier degré. Mais pour l'UNSA Education les moyens alloués au 1^{er} degré sont insuffisants au regard des besoins identifiés sur le terrain.

La communication du gouvernement est symptomatique d'un manque de courage à assumer ses choix budgétaires.

La déclinaison locale de ces orientations de cartes scolaires, dont nous avons eu connaissance tardivement, ne nous satisfait pas.

En effet, malgré une démographie en baisse, le projet proposé ne répond pas aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- Achever le dédoublement voulu pour les classes de CE1 en éducation prioritaire : puisque 4 écoles sur 9 n'auront pas de moyen supplémentaire ;
- Améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes ne doivent pas être surchargées au regard des enjeux de réduction des inégalités dès le plus jeune âge : or, deux écoles maternelles sont menacées de fermeture et pourraient avoir des effectifs de plus de 27 par classe à la rentrée 2019 ;
- Consolider les RASED et les dispositifs d'aides aux élèves en difficultés : un mauvais signal est donc envoyé avec le projet de suppression de 3 postes de Maître G, de 2 postes de PMQC et d'une classe ULIS.

Pour l'UNSA Education, ces mesures ne vont pas permettre l'amélioration des conditions de travail des enseignants du premier degré.

Nous notons tout de même un point de satisfaction, la préservation des écoles rurales grâce à la convention Nièvre.

En ce qui concerne le second degré, lors du dernier CTA, Madame la Rectrice annonce qu'il y aurait trop de SEGPA et pas assez d'ULIS, ce qui expliquerait la suppression de 10 divisions et d'une structure au niveau académique. Au regard des 7 ouvertures d'ULIS cela nous semble très déséquilibré.

Au niveau du département, nous notons la suppression d'une division, mais les collègues s'interrogent sur l'avenir de la structure, qui devrait passer de 96 élèves à 64 en quelques années. Une ouverture d'ULIS est-elle prévue pour la scolarisation de ces élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Nous dénonçons cette situation et demandons que les personnels de la SEGPA concernée puissent bénéficier d'informations sur l'avenir de leur structure.

Les représentants des personnels UNSA Education

Florence Pingon

Corinne Augendre

Alix Honoré

Florent Moulinet



Avec une dotation de 0 poste, le projet de carte scolaire repose principalement sur le dédoublement des classes de CE1 en éducation prioritaire et la création de postes spécifiques pour une école inclusive.

9 classes sont concernées dans notre département, mais il n'y aura que 5 « moyens supplémentaires ». Les 4 écoles restantes doivent donc s'organiser en interne, pour alléger leurs effectifs en CP (2^{ème} année du dédoublement) et en CE1 au détriment des autres niveaux. Ce qui signifie que certaines classes auront des effectifs très chargés et ceci remettra en cause l'accueil des élèves de TPS.

Nous avons donc demandé les répartitions pédagogiques pour ces 4 écoles et nous souhaitons obtenir des garanties pour la scolarisation de qualité de tous les élèves de REP.

1- Les fermetures proposées

- Ecole de Champvert :

RPI ayant déjà subi une fermeture d'école (Verneuil).

Très mauvais signe s'il ne restait plus qu'une classe avec des élèves de la TPS au CE2.

- Ecole Saint Just, Decize :

Effectifs annoncés par l'administration	Effectifs mis à jour	Nombre de classes
133	138	Projet RS 2018 : 7 classes + 1 ULIS
22,17 él / classe	23 él / classe	Projet RS 2019 : 6 classes + 1 ULIS

La baisse des effectifs semble être due à la sectorisation. En effet, le quartier de l'école n'accueille pas de nouvelles familles et les communes proches, avec une population plus jeune, dépendent du secteur d'une autre école.

Il faut également noter qu'une dizaine d'élèves de l'école sont allophones (CADA).

De plus, le public accueilli compte de nombreux élèves en grande difficulté cognitive, ce qui nécessite un accompagnement particulier et personnalisé. Celui-ci est beaucoup plus complexe à mettre en place avec des effectifs plus chargés.

- Ecole maternelle Beuche, Imphy :

Effectifs annoncés par l'administration	Effectifs mis à jour	Nombre de classes
46	58	Projet RS 2018 : 3 classes
23 él / classe	29 él / classe	Projet RS 2019 : 2 classes

Certains élèves n'ont pas été comptabilisés, malgré une grande sœur ou un grand frère déjà scolarisé.e dans l'école.

De plus, chaque année, des élèves issus de famille arrivant au foyer Bouqueau (familles de migrants, déplacées pour violence...) sont scolarisés dans cette école (entre 4 et 12 élèves / an sur les 6 dernières années). Ces inscriptions ont lieu soit en novembre-décembre, soit au mois de mars. Pour l'année en cours, il n'y a pas encore eu d'inscription...

- Ecole maternelle L. Salé, Nevers :

Effectifs annoncés par l'administration	Effectifs mis à jour	Nombre de classes
53	57	RS 2018 : 3 classes
26,5 él / classe	28,5 él / classe	RS 2019 : 2 classes

Les effectifs mis à jour :

38 élèves restent dans l'école à la rentrée 2019

Auxquels s'ajoutent 17 élèves de PS

Et deux inscriptions sont en cours (mars 2019) pour des élèves de MS

Un accueil particulier est mis en place pour les plus jeunes élèves, notamment grâce au lien qui est réalisé avec la structure garderie, adjacente à l'école, « les clapotis ».

La scolarisation des plus jeunes élèves pourrait donc être remise en cause avec des effectifs trop importants.

- Ecole Les Chevillettes, Fourchambault :

Des interrogations se posent sur l'organisation prévue à la rentrée scolaire 2019. En effet, le bâtiment prévu pour la scolarisation des élèves de l'école élémentaire ne devrait plus accueillir d'élèves. Mais l'actuel bâtiment maternelle accueillerait donc tous les élèves.

Quelle organisation est prévue pour permettre à toutes et tous une rentrée dans les meilleures conditions ?

- Ecole élémentaire G Moquet, Garchizy :

Les difficultés scolaires sont présentes et nous nous rassurons de voir le poste de PMQC maintenu. Mais nous nous inquiétons des changements de mission de ce poste qui réduirait son temps d'intervention sur l'école, qui est indispensable à ce jour.

Nous rappelons qu'il y a quelques années, à l'école de Garchizy, étaient affectés $\frac{3}{4}$ CASNAV et un maître E.

- Ecole de Chamblemy :

Territoire d'expérimentation « 0 chômeur ». Il y a 10 en France.

Depuis 2 ans, il y a 106 contrats à temps plein qui ont été signés, endiguant ainsi la chute démographique sur le secteur de Prémery. La mairie de Chamblemy investit dans la réhabilitation de nouveaux logements.

Ce serait une erreur de fermer au moment d'une dynamique collective.

- ULIS école, C Tillier, Clamecy :

Nous tenons à rappeler que la baisse d'effectifs qui est mise en avant pour la suppression de ce poste ne concerne que cette année. Les demandes pour accéder à ce dispositif fluctuent en fonction des besoins.

De plus les effectifs annoncés sont de 9 élèves, or à ce jour 13 élèves sont présents et seulement 2 devraient quitter le dispositif. Et les demandes de scolarisation en ULIS, pour la rentrée 2019, ne sont pas encore toutes connues.

2- Les moyens provisoires supplémentaires

Les moyens supplémentaires, dont ont bénéficié certaines écoles à la rentrée 2018, en raison des ajustements des effectifs et des particularités locales, ont permis de scolariser les élèves dans de meilleures conditions.

Les situations n'ayant pas changé, nous souhaiterions que ces moyens supplémentaires soient maintenus à la rentrée prochaine.

De plus, l'école élémentaire de Jules Ferry, Nevers, qui rencontre les mêmes problématiques (effectifs chargés, difficultés scolaires, violence...) souhaiterait bénéficier de ce dispositif « moyen supplémentaire » pour permettre d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles à la rentrée 2019.